



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



inaki_echaniz



Iñaki Echaniz



@Inakiechaniz



Iñaki Echaniz



inakiechaniz.fr



16 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN POUR RECONSTRUIRE L'HÔPITAL PUBLIC, TRAVAIL TRANSPARTISAN POUR LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX : PLUSIEURS CHANTIERS POUR LA SANTÉ DES FRANÇAIS

Un service d'urgence sur cinq en difficulté, des lits qui ferment dans tous les hôpitaux faute de soignants, un taux d'absentéisme des personnels médicaux et paramédicaux qui ne cesse d'augmenter sous l'effet d'une dégradation des conditions de travail... Il n'y a plus de qualificatif assez fort pour établir le diagnostic de la crise de l'hôpital public.

Cette crise ne vient pas de nulle part. Le mal est ancien : plusieurs décennies de gestion comptable de l'hôpital public, entre fermetures de lits (plus de 18 000 sous le premier quinquennat d'Emmanuel Macron !), sous-investissements chroniques et réforme du financement des hôpitaux nous ont menés dans la situation actuelle.

Cette crise s'explique également par la dégradation des conditions de travail des personnels médicaux et paramédicaux. Le gel du point d'indice, l'augmentation de leur charge de travail, la dégradation de leurs conditions d'exercice ont conduit à une perte d'attractivité terrible des métiers du soin, qui a eu des conséquences en chaîne sur le fonctionnement de l'hôpital et l'accueil des patients.

Suite à la mobilisation exceptionnelle de l'hôpital public pendant les vagues épidémiques du Covid-19, le Gouvernement a lancé le « Ségur de la Santé ». Les mesures annoncées à cette occasion vont dans le bon sens, mais demeurent à la fois insuffisantes dans leur ampleur et trop tardives.

Les députés socialistes présentent avec la Fondation Jean Jaurès un plan de reconstruction de l'hôpital public. Il n'y a pas de réponse miracle pour résoudre cette crise. Mais des solutions d'urgence peuvent être prises, ce que n'a pas fait le Gouvernement. Celles-ci devront être suivies par une réforme de profondeur, qui devra être menée en concertation avec les acteurs de santé.

Nous mettons 19 propositions sur la table. Elles s'articulent autour d'une stratégie politique claire : mettre fin au pilotage comptable des hôpitaux pour faire le choix politique de répondre aux besoins de santé des Français. Nous proposons également un plan de financement de ces mesures.

Nous porterons ces propositions dans les débats parlementaires et dès la rentrée lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

En parallèle, notre groupe d'études transpartisan sur les déserts médicaux à l'initiative du député socialiste Guillaume Garot, a déposé en janvier une



IÑAKI ECHANIZ

Député de la 4e circonscription
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



[inaki_echaniz](https://www.instagram.com/inaki_echaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.facebook.com/IñakiEchaniz)



[@Inakiechaniz](https://twitter.com/Inakiechaniz)



[Iñaki Echaniz](https://www.youtube.com/channel/UC...)



inakiechaniz.fr

Une proposition de loi signée par plus de 200 députés de 9 groupes parlementaires. Elle porte des propositions concrètes pour encourager l'installation des médecins dans les zones désertées, réformer les études de médecine ou organiser l'exercice des soins.

Dans l'attente que cette proposition de loi obtienne un temps de débat dans l'hémicycle, le groupe de députés a également porté et fait adopter plusieurs amendements ces derniers jours sur un autre texte : l'obligation d'un préavis de 6 mois avant le départ d'un médecin, le rétablissement de la permanence des soins, la suppression de la majoration des tarifs pour les patients qui n'arrivent pas à retrouver de médecin traitant.

Malheureusement, plusieurs élus de la majorité présidentielle ainsi que le Rassemblement National, ont fait barrage, cette semaine, à l'adoption d'un amendement important pour réguler l'installation des médecins. Nous continuerons à alerter sur la nécessité de lutter contre la désertification médicale.

Dans la droite ligne du travail de ce groupe, le député Iñaki Echaniz a souhaité proposer aux communes volontaires de sa circonscription de soutenir une motion pour que la proposition de loi du groupe transpartisan soit débattue à l'Assemblée nationale. Vingt-et-une ont d'ores et déjà apporté leur soutien ainsi que les conseillers départementaux du groupe de la gauche. Malheureusement, le département des Pyrénées-Atlantiques n'a pas souhaité soutenir cette initiative en rejetant cette motion.

« Les élus de la majorité présidentielle doivent se saisir concrètement du sujet des déserts médicaux et écouter les territoires alors que 6 millions de Français n'arrivent pas à trouver de médecin traitant, 8 millions habitent dans un désert médical et que les inégalités d'accès au soin sont croissantes, notamment en zones rurales. La régulation constituait une alternative qui n'a jamais été actionnée en France pour enrayer ce phénomène dramatique. Les élus du groupe de travail transpartisan poursuivront leur combat. »

Iñaki Echaniz.

Contacts presse

Fantine GARNIER-COLLOT · 06 60 70 45 68

Emma BRIAND--PALÉOLOGOS · 07 69 32 06 54